



Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal

QUOTIDIEN
Devenir Assistant(e)
Maternel(le)s



LOISIRS
« Box découverte »



HABITATION
Aide rénovation
énergétique



points COMMUNES studio



Jean-Luc CANTALOUBE

Président de la Communauté de Communes Centre Tarn

Maire de St-Antonin-de-Lacalm

Le mot du Président

La Communauté de Communes gère des compétences transférées par les communes. Elle assume des responsabilités et des missions confiées par délégation. Depuis une quinzaine d'années, notre territoire a pu se doter de services nouveaux ou complémentaires, dimensionnés à la mesure de Centre Tarn.

Notre intercommunalité est confrontée à la nécessité de trouver des réponses aux nouvelles habitudes ou difficultés de vie, à l'évolution de notre société, à la mobilité des actifs et à leur besoin d'organisation de vie, à l'augmentation des précarités et bien d'autres thématiques en lien avec le quotidien de chacun des habitants.

Les travaux engagés par la Communauté de Communes Centre Tarn, qui tendent à faire émerger des solutions, impliquent un positionnement des délégués communautaires et un certain nombre de décisions. En priorité autour du Plan d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) dont il est question dans le cadre du nouveau Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) actuellement en construction. Il s'agit de penser l'avenir du territoire, en concertation avec les habitants, conformément aux besoins et aux caractéristiques locales. Il est question de perspectives, de projets, d'aménagements, d'accompagnement.

Dans ce contexte, les instances de l'intercommunalité sont le creuset de nombreuses préoccupations et réflexions, même certaines qui traitent et développent de sujets qui émanent d'autres organisations. La Communauté de Communes s'en saisit afin de s'inscrire au delà des limites du territoire, dans un secteur plus large. Ainsi, elle traite les sujets proposés par le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides, le Département, la Région et répond inmanquablement aux orientations données par l'État. Elle est en lien avec les collectivités mais aussi le secteur associatif, les partenaires économiques, sociaux et environnementaux, les acteurs de la vie locale dans tous les domaines.

C'est toujours et encore pour définir le meilleur avenir en Centre Tarn que la Communauté de Communes travaille de concert avec tous ces interlocuteurs. Cela suppose de traiter de sujets en lien direct avec les compétences et d'autres, plus éloignés et ardues. Cela implique de contribuer aux réflexions sur des sujets variés. Cela témoigne tout simplement du positionnement de la Communauté de Communes qui est devenue, au fil des ans, un interlocuteur territorial qui s'adapte, agit et intervient sur des thèmes diversifiés pour construire l'avenir de ses concitoyens. C'est une réalité territoriale, c'est une organisation incontournable qui assume de plus en plus de missions.

Sommaire

| | | | |
|---|--|---|--|
|  | FINANCES 20173 |  | LOISIRS 10 12 |
| | • Dépenses réelles de fonctionnement, d'investissement et fiscalité locale | | • Le Dojo de judo à Réalmont • Focus sur l'actualité touristique • La « Box découverte » • Fête médiévale « Castel & Dragons » • Concours photos du territoire • Mieux vivre, bien manger • Espace VTT labellisé |
|  | QUOTIDIEN4 7 |  | AMENAGEMENT 13 |
| | • Maison de Services Au Public (MSAP) • Matériel mutualisé • Une seconde Maison de Santé à Réalmont • Maison partagée à Montredon-Labessonnié • Assurance retraite • Formations pour les jeunes • Point numérique MSAP Centre Tarn • Nouveau partenaire MSAP Centre Tarn • RAM et assistant(e)s maternel(le)s • La Loi transition énergétique • Broyeur à végétaux et le compostage • Le « 0 phyto » • Les déchets verts et le brûlage • Un nouveau service public local • Biodiversité : Naturo'Bus • Le tri à la loupe • Agriculture durable : opération pneus • Éco-solidaires pour des éco-événements | | • Avis aux commerçants • Zone d'Activité Économique de Lombers |
| | |  | AVENIR 14 |
| | | | • Le PLUi |
| | |  | HABITATION 15 |
| | | | • Plan Climat-Air-Énergie Territorial • SPANC • Rénovation énergétique : aide aux travaux |



Responsable éditorial :
Jean-Luc CANTALOUBE

Rédaction :
Comité de direction
Equipe technique

Crédits photos :
Communauté de Communes Centre Tarn
CREAJ Graphique

Responsable de communication :
Muriel MOLINIER

Conception graphique :
CREAJ Graphique
www.creajgraphique.com

Dépôt légal : Juin 2018



Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales respectueuses de l'environnement.

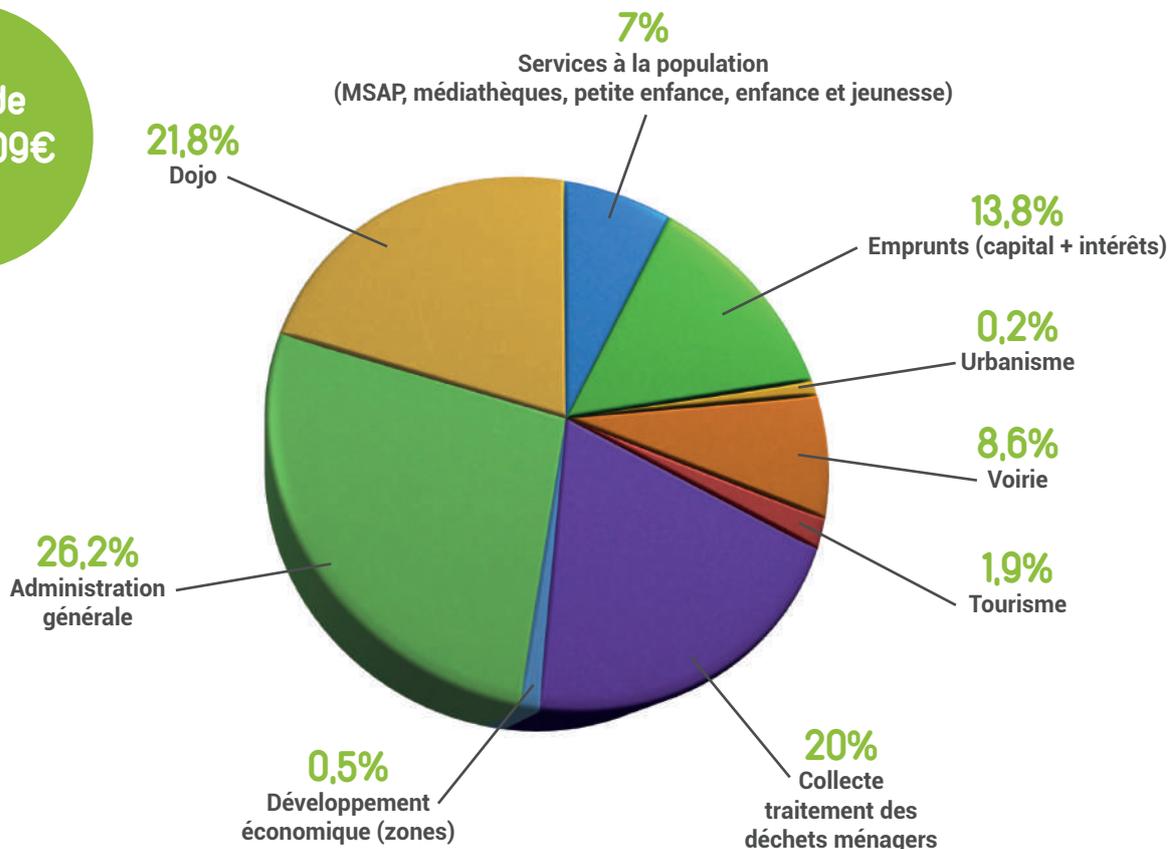
Retrouvez l'agenda des manifestations* du territoire Centre Tarn sur www.centretarn.fr

* selon les fiches de collectes d'informations remises par les organisateurs

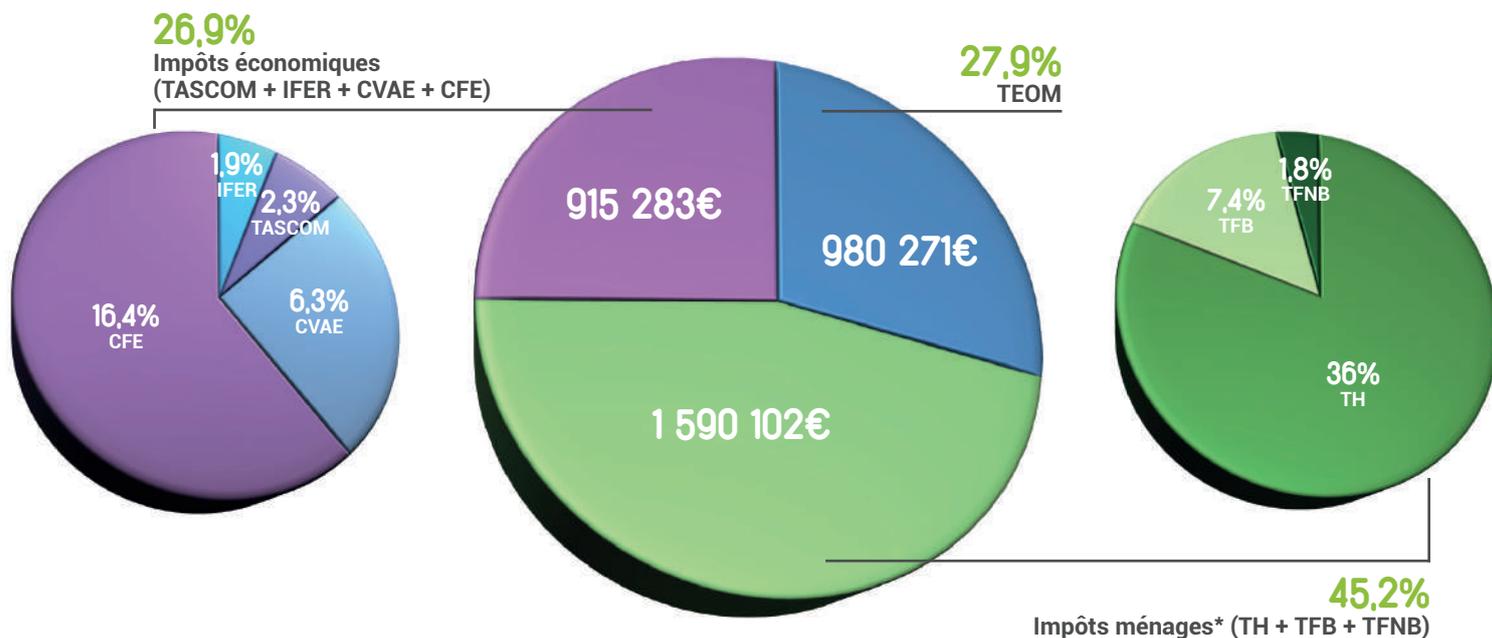


Dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement

Total de 4 662 709€



Fiscalité locale



TEOM : Taxe d'enlèvement des ordures ménagères - **TH** : Taxe d'habitation - **TFB** : Taxe foncière bâtie - **TFNB** : Taxe foncière non bâtie.
TASCOM : Taxe sur les surfaces commerciales - **IFER** : Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux
CVAE : Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises - **CFE** : Cotisation foncière des entreprises. *Rappel du taux à 12,89%.



Maison de Services au Public

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

TRESORERIE DE REALMONT :

Sans rendez-vous, le lundi et mercredi de 9h à 12h, le mardi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h.

ADMR :

Sans rendez-vous le lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h.

MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE :

Sur rendez-vous au 05 63 48 40 19, le 1^{er} et 3^e mercredi de 9h à 12h.

SERVICE MEDICO-SOCIAL

PERSONNES AGEES :

Sur rendez-vous au 05 63 48 68 94 ou 05 63 48 69 19 ou 05 67 89 63 42, le 2^e lundi avec le coordonnateur CLIC, le 4^e lundi du mois avec l'évaluatrice.

PROTECTION MATERNELLE INFANTILE :

Consultations sur rendez-vous au 05 63 48 17 20, le 4^e mercredi de 13h45 à 16h30. Puéricultrice sans rendez-vous, le 3^e mercredi de 13h45 à 16h30.

MISSION JEUNES TARN NORD :

Sur rendez-vous au 05 63 47 08 85. Le 2^e mercredi de 9h à 12h.

ASSISTANTES SOCIALES :

Sur rendez-vous au 05 63 48 17 20, le mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h.

CPAM-CARSAT DU TARN (Service Social) :

Sur rendez-vous au 05 67 27 60 01, le 2^e et le 4^e vendredi de 9h à 12h.

CAP EMPLOI :

Sur rendez-vous au 05 63 49 29 49, le mardi de 9h à 12h, tous les 15 jours.

PÔLE EMPLOI - 100% WEB :

Rendez-vous en visioconférence à prendre auprès des conseillers Pôle Emploi le lundi.

ESPACE INFO ENERGIE :

Sur rendez-vous au 05 63 60 16 80, le 1^{er} et 3^e mercredi de 9h à 12h.

CAUE DU TARN :

Sur rendez-vous au 05 63 60 16 70, le dernier mercredi de 9h à 12h.

Matériel mutualisé

Les associations et les communes bénéficient d'un parc de matériel mis à disposition par le biais d'une convention spécifique contre des redevances symboliques qui permettent l'entretien du parc :

- 30€ par unité et par sortie pour les chapiteaux.
- 2€ par plaque du podium
- 5€ par module de praticable
- 20€ par sortie pour la sono type A et 50€ par sortie pour la sono type B

■ Tables en résine : un remboursement au tarif en vigueur sur produit identique ou équivalent sera demandé à la structure qui aura emprunté ce matériel si des dommages sont constatés au retour au dépôt. En revanche, la mise à disposition se fait à titre gracieux.



Les associations peuvent s'engager pour préserver l'environnement en organisant des événements écoresponsables grâce à quelques gestes simples : « Fêtes Zéro Déchets » (voir page 9)

Une seconde Maison de Santé à Réalmont

L'ARS (Agence Régionale de Santé) vient de labelliser un second établissement regroupant des professionnels à Réalmont : la MSP Pélissier est une Maison de Santé privée, à l'initiative du cabinet médical Bayard Robert Sudre et Counillon qui a reçu son agrément en avril dernier.

Elle regroupe 18 praticiens et 10 pratiques professionnelles différentes qui viennent compléter l'offre du territoire Centre Tarn :

orthoptiste, orthophoniste, psychomotricien, sage-femme, orthésiste, psychologue, ostéopathe, médecins et infirmières.

Un travail avec d'autres praticiens du territoire, notamment ceux des deux Maisons de Santé Pluridisciplinaires (Montredon-Labessonnié et Réalmont), est engagé pour maintenir l'accès aux soins pour l'ensemble des habitants du territoire Centre Tarn.

Médiathèques

Antenne Réalmont et espace multimédia

Mardi, jeudi et vendredi de 14h30 à 18h.

Mercredi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h.

Samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h.

Antenne Lomers

En juillet et août :

Samedi de 9h à 11h30.

Antenne Montredon-Labessonnié

En juillet et août :

Du mardi au samedi

de 10h à 13h et de 14h à 18h.

Dimanche de 10h à 13h.



Office de Tourisme

Antenne Réalmont

En juillet et août :

Du lundi au samedi

de 10h à 13h et de 14h à 18h.

Dimanche de 9h30 à 12h30.



Antenne Montredon-Labessonnié

En juillet et août :

Du mardi au samedi

de 10h à 13h et de 14h à 18h.

Dimanche de 10h à 13h.



Horaires à partir de septembre :

www.tourisme-centretarn.fr
rubrique **contactez-nous**



Maison partagée à Montredon-Labessonnié

Le 2 janvier 2017, grâce à l'association « Âges sans frontières », la Maison Partagée ouvrait ses portes à Montredon-Labessonnié : concept innovant pour les personnes âgées souhaitant vieillir dans un environnement familial afin de garder leurs repères et habitudes.



Lieu intermédiaire entre le domicile et l'EHPAD, Les cohabitants y ont leur espace privé (chambre et salle de bain) et se retrouvent dans la salle de vie, pièce centrale de la maison, pour partager les repas et faire des activités ensemble. Les personnes y sont relativement autonomes mais disposent de tous les services (hygiène des lieux, préparation des repas...) indispensables à leur bien-être.

N'hésitez pas à prendre un moment et à vous arrêter à l'une des maisons. Les résidents et accompagnants seraient ravis de vous recevoir ! L'occasion de passer un moment chaleureux et convivial.



 Pour tous renseignements : **06 30 62 51 04** ou **05 63 33 55 88**

Assurance retraite

Un nouveau service d'estimation de rachat de trimestre est disponible en ligne. L'assurance retraite propose aux actifs qui souhaitent racheter des trimestres de retraite d'estimer le montant du rachat sur www.lassurance retraite.fr

Formations pour les jeunes

La Communauté de Communes a réitéré à l'approche de l'été l'organisation d'un stage de sensibilisation au baby-sitting pour les jeunes du territoire en 2018.

De quoi rassurer les parents qui confient leurs enfants à des jeunes gens, dotés bien souvent

de connaissances en amont qui sont alors confortées et enrichies par les interventions des professionnels et les échanges nourris !

Ce stage a été organisé en collaboration avec des professionnelles de la petite enfance qui interviennent déjà dans les crèches du Centre Tarn tout au long de l'année.

Au programme : alimentation, hygiène, sommeil, communication, jeux, sécurité... Autant de thèmes qui ont leur importance lorsque des parents confient leurs enfants à garder.

Pour clore la session de stage, un temps de découverte des crèches et Accueil de Loisirs a aussi été prévu afin de rendre tout cela plus réel et concret.

 Information auprès du service Enfance - Jeunesse : **05 31 81 96 07** ou enfance@centretarn.fr

Baby-Sitting
17-25 ans



POINT NUMÉRIQUE MSAP CENTRE TARN Démarches administratives



Depuis novembre 2017 les démarches de délivrance des principaux titres instruits par la Préfecture du Tarn s'effectuent uniquement par voie électronique.

L'animatrice de la MSAP (Maison de Services Au Public) Centre Tarn accompagne les demandeurs pour toutes les démarches en ligne les mardis et jeudis matins de 9h à 12h. Depuis janvier 2018, plus de 60 demandes ont été traitées.

 Prise de rendez-vous et renseignements : **05 63 79 21 27** ou msap@centretarn.fr
Service totalement GRATUIT

NOUVEAU PARTENAIRE MSAP CENTRE TARN Le GEIQ Domicile Grand Sud

L'objectif est de permettre aux personnes en recherche d'un projet professionnel ou d'une formation d'être orienter pour connaître les diplômés et débouchés du secteur de l'aide à domicile. Une permanence tous les 2^e lundis du mois.

Geiq DOMICILE GRAND SUD
la plus belle façon d'embaucher

 Prise de rendez-vous et renseignements : **06 07 97 48 39**



RAM et assistant(e)s maternel(le)s

Relais Assistantes Maternelles « Les Canaillous »



Les assistantes maternelles

2017 en quelques chiffres :

- Ouverture annuelle : **132 jours**
- 1 poste à 28h/semaine
- C'est un Relais Assistantes Maternelles itinérant qui fréquente plusieurs communes du territoire : **Laboutarié, Lamillarié, Lombers, Montredon-Labessonnié, Réalmont et Saint-Lieux-Lafenasse.**



337

Familles avec enfants de 3 à 6 ans



339

Familles avec enfants de -3 ans

■ Chaque semaine des temps d'animation collective (9h), d'accueil physique des parents et professionnel(le)s ou futurs professionnel(le)s (9h) et de travail administratif, préparation, échanges avec d'autres RAM, réunions, formations (11h).

■ Nombre d'assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s par la PMI : **40 dont 35 en activité en novembre.** Parmi ces professionnel(le)s, 22 acceptent l'accueil d'urgence et 10 acceptent les enfants en situation de handicap

Les chiffres nationaux

Selon une enquête nationale réalisée sur internet du 19 janvier au 21 mars 2018 auprès de 8000 répondantes dont l'âge moyen s'établit à 44,6 ans.

les assistantes maternelles interrogées affichent un taux de satisfaction globale au travail de 92%. Parmi les facteurs de pénibilité :



48%

Manque de reconnaissance



40%

Précarité des contrats



31%

Niveau de rémunération

Elles évaluent à 7,1 sur une échelle de dix leur qualité de vie au travail : quand celle-ci se dégrade, 50% expriment des difficultés avec les familles, 40% la baisse du nombre d'enfants accueillis et 38% la baisse du salaire.

Les professionnelles estiment à 77% que le principal enjeu pour l'avenir est de parvenir à une meilleure reconnaissance de la profession, puis d'obtenir une protection sociale identique aux autres salariés et une revalorisation de l'accueil individuel au sein des autres modes de garde.

4 assistantes maternelles sur 10 seulement ont moins de 50 ans. 164 000 assistantes maternelles partiront à la retraite d'ici 2030. Il faudrait donc prévoir le remplacement d'une professionnelle sur deux.

Aujourd'hui donc ce mode d'accueil est confronté à un défi majeur, celui du renouvellement de la population des assistantes maternelles. D'un côté des chiffres sur le vieillissement des assistantes maternelles, de l'autre la question sous-jacente, du manque d'attrait de cette profession. **D'où l'idée d'une exposition en Centre Tarn pour valoriser cette activité et peut être susciter des vocations (voir article ci-contre).**

Exposition



L'exposition « Regards sur un métier, Assistant(e) Maternel(le) » vise la valorisation des assistantes maternelles du territoire, et de façon plus large, le métier.

Cette série de 10 panneaux a été réalisée grâce à la collaboration des professionnelles mais aussi des familles qui grâce à leur accord permettent la diffusion d'images et de propos qui reflètent parfaitement ce que représente cette activité. Le service PMI a su interagir afin de valoriser les contenus dans le respect des messages à diffuser, sans dénaturer le projet de la commission enfance jeunesse.

Cette démarche c'est la volonté de mettre à l'honneur un métier et en particulier les assistantes maternelles du territoire. C'est l'occasion de les remercier pour leur travail quotidien auprès des enfants, pour le bénéfice qu'en retirent les familles. Elles sont l'un des maillons essentiels au développement du bien être chez les plus jeunes et contribuent à faire grandir les citoyens de demain. Cette exposition c'est aussi l'occasion de susciter quelques vocations !

Chacun pouvant apprécier que les sourires affichés témoignent d'une activité engageante mais épanouissante !

A découvrir à la Communauté de Communes du 23 juin au 25 août puis dans les communes du territoire.



La Loi transition énergétique

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) publiée au Journal Officiel du 18 août 2015, ainsi que les plans d'action qui l'accompagnent visent à permettre à la France de contribuer plus efficacement à la lutte contre le dérèglement climatique et à la préservation de l'environnement, ainsi que de renforcer son indépendance énergétique tout en offrant à ses entreprises et ses citoyens l'accès à l'énergie à un coût compétitif.

Pour que toute la famille participe, idée :

Déjà 41323 familles engagées pour le climat ! Pourquoi pas vous ?

- Vous souhaitez agir concrètement et efficacement pour l'environnement ?
- Vous souhaitez réduire votre facture énergétique ? (économie moyenne de 200 € réalisée par les précédents participants)
- Vous aimeriez impliquer toute votre famille de manière ludique ?

 Ce défi est fait pour vous ! www.familles-a-energie-positive.fr

■ Vous appréciez les occasions d'apprendre et d'échanger en toute convivialité ?

■ Vous voulez recevoir des informations et des conseils pratiques, adaptés et faciles à mettre en œuvre ?

D'autres idées pour contribuer aux bons gestes : mettre en place des Pédibus et vélobus dans nos villages pour faciliter les déplacements vers l'école et mutualiser le temps des parents et autres accompagnants. A tour de rôle, sans frais conséquents, en préservant l'environnement et surtout, en favorisant le lien social et l'entraide. Certainement un modèle à cultiver dès aujourd'hui pour les générations à venir...



Broyeur à végétaux

En prolongement des actions menées par l'intercommunalité afin de sensibiliser au compostage et au jardinage naturel, un broyeur à végétaux vient d'être acquis et est mis à disposition des communes de Centre Tarn.

Les objectifs sont de deux ordres : réduire les déchets verts à la source, limiter le recours aux produits phytosanitaires (utilisation du broyat). Cet acquisition est cofinancée par la Région et l'État au titre de TEPCV.

Une convention de prêt du broyeur sera passée avec les communes du territoire.



le broyeur de la Communauté de Communes

Le « 0 phyto »

La loi du 23 janvier 2014 sur la transition énergétique vise la diminution de l'utilisation des pesticides et la promotion des démarches naturelles.

Des journées vont être organisées en partenariat avec le CPIE des Pays Tarnais, l'Agence de l'eau Adour-Garonne et les communes membres de

l'intercommunalité pour former les agents du territoire.

Les 3 jours permettront une analyse des pratiques (et donc des besoins communaux) mais aussi la mise en place d'un plan d'actions par les agents participants.

RÉDUCTION DES DÉCHETS Le compostage

■ Pourquoi composter ?

Pour réduire vos déchets ménagers, améliorer la composition de votre terre puisqu'on se sert du compost comme engrais et supprimer certaines odeurs de vos poubelles. Si chacun composte (il est possible de réduire vos déchets de 30 % environ), cela contribue à la réduction du coût de collecte et de traitement des déchets pour l'intercommunalité qui est taxée sur les volumes traités. L'impact est direct et immédiat.

■ Que déposer dans son composteur ?

Tous les restes de repas sauf les viandes et os, y compris les coquilles d'œufs, l'herbe de tonte, les tailles de haies, copeaux de bois, sachets de thé, café et filtres...



Arroser et mélanger de temps à autre le compost pour aérer les matières et permettre une oxygénation bénéfique pour les micro-organismes. Les matières doivent rester humides et se décomposent pour devenir le compost naturel à utiliser au jardin, après 10 mois de maturation.

■ Acquisition d'un composteur

360
litres pour un terrain de -500 m²

à 20€

620
litres pour un terrain de +500 m²

à 35€

■ **Seulement 6 à 7% des foyers sont équipés en Centre Tarn.**

 Renseignement et retrait auprès du service accueil de la MSAP à Réalmont ou **05 63 79 21 27**



Les déchets verts et le brûlage

■ Qu'est-ce que les déchets verts ?

Feuilles mortes, tontes de pelouses, tailles des haies et d'arbustes, résidus d'élagage, ou de débroussaillage, déchets d'entretien de massifs...

■ Le saviez-vous ?

L'entretien du jardin génère environ 160 kg de déchets verts par personne et par an.

Et encore 9% des foyers brûlent encore à l'air libre (soit 1 million de tonnes de déchets verts par an en France !)

■ Une loi interdit le brûlage (article 84 du règlement sanitaire départemental, rappelé dans la circulaire du 18 novembre 2011). Pourquoi ?

Au-delà de la gêne envers le voisinage et des risques d'incendie, cette opération cause des nuisances en terme de santé, d'autant plus lorsque les déchets sont humides ou mélangés à d'autres matières (plastiques et autres).

Les communes sont en charge de faire respecter la loi. En cas de non-respect, 450€ de contravention peuvent être appliqués (article 131-13 du code pénal).

Le brûlage de 50 kg de déchets verts produit autant de particules que 13 000 km parcourus par un véhicule diesel, 14 000 km par un véhicule essence, 3 semaines de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière à bois performante et 3 jours de chauffage d'une maison équipée de chaudière bois peu performante.

Tous les déchets organiques peuvent être déposés dans les composteurs* individuels ou apportés dans les déchetteries.

Informations déchetteries au 05 63 79 21 27

* Voir information sur les composteurs fournis par la communauté de communes en page 7.

En France
48 000 décès
prématurés par an liés
à la pollution de l'air
dont plus de 8000
en Occitanie.

■ A quoi peuvent servir les végétaux (y compris la tonte des pelouses) ?

Paillage des parterres pour empêcher la pousse de mauvaises herbes et conserver l'humidité des sols



Un nouveau service public local

localoccaz.fr

Donner | Partager | Vendre

■ Une alternative à la déchèterie

C'est un vide-grenier de proximité, virtuel et permanent. Il permet aux habitants du territoire de donner ou de vendre à bas coût (- de 50 euros) des produits plutôt que de les jeter. Il permet d'éviter les trajets vers la déchèterie et d'offrir une seconde vie à chaque objet ou matériau. Vous voulez bricoler ou désencombrer votre maison, **www.localoccaz.fr est fait pour vous !**

■ Solidarité et économie circulaire

www.localoccaz.fr permet de faire le lien entre les particuliers et les associations de la récupération et du réemploi. Il relaie les annonces auprès des associations locales qui peuvent ainsi récupérer les matériaux qui les intéressent.

■ Bons plans et bonnes actions

Pour l'utilisateur, c'est une manière de trouver des bons plans près de chez lui, tout en faisant une bonne action pour réduire les déchets et participer à l'économie sociale et solidaire.

■ Connectez-vous...

Depuis votre ordinateur, votre tablette, votre smartphone, allez sur **www.localoccaz.fr**. Le site est ouvert à tous, gratuitement. Saisissez votre code postal* et trouvez les annonces susceptibles de vous intéresser les plus proches de chez vous. Inscrivez-vous pour déposer une annonce avec des objets ou des matériaux dont vous souhaitez vous défaire et ainsi faire partie des premiers contributeurs de ce site.



BIODIVERSITÉ



Cette année, le Natur'oBUS, observatoire ambulant de la Biodiversité sera présent le samedi 8 septembre à Montredon-Labessonnié au concours de chevaux de trait et au Forum des associations. **Le CPIE des pays Tarnais vous donnent rendez-vous pour explorer la nature ordinaire du territoire !**



*Ce site a été créé à l'initiative des collectivités engagées dans la réduction des déchets : Trifyl et ses adhérents, le Smictom de Lavaur et la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois. Il s'étend sur plus de 400 communes : l'ensemble du Tarn, le Minervois, le Haut-Languedoc et le Lauragais.



Le tri à la loupe

Régulièrement Trifyl procède à des analyses de conteneurs afin de nous aider à cerner les difficultés de tri sur le territoire.

Suite à une période d'observation d'une semaine sur cinq communes (82 bacs contrôlés), la synthèse fait état de : 46% de bacs dont le tri était correctement réalisé, 17% avec des tris indésirables et 17% pollués. Plus de 20% des bacs comportaient des tris très pollués.

Parmi ces erreurs de tri, 7% correspondaient à des ordures déposées en vrac dans le bac, 2% à déchets spéciaux, 8% de textiles (voir ci-contre), entre 1 et 3% de verres, encombrants, déchets verts et 26% de plastiques et divers objets non recyclables dans les bacs jaunes

Pour vous accompagner dans les réflexes et bons gestes de tri, retrouvez le guide du tri distribué avec ce bulletin intercommunal.

Pensez à déposer vos vêtements et chaussures dans les bornes de collecte. Ceux-ci sont triés en fonction de leur état et sont soit réutilisés (friperies ou export vers l'étranger) ou recyclés (chiffons d'essuyage ou isolant thermique).

■ En 35 ans, 10 000 communes ont été équipées grâce à 20 000 points d'apports volontaires, 450 véhicules dédiés et 30 sites réparties sur toute la France.

■ 12 colonnes de récupération en Centre Tarn.

■ Le Relais a pu créer quelques 3 000 emplois, favorisant l'insertion par le travail dans toute la France.

Plus d'informations sur les emplacements des bornes sur www.lerelais.org



Les élèves d'une classe de l'école de Saint Lieux Lafenasse, en partenariat avec la Communauté de Communes et Trifyl, ont élaboré un petit film représentant « la gestion des déchets en Centre Tarn »

pour la mise en place du circuit de sensibilisation au tri des déchets.

A découvrir sur le site internet de la Communauté de Communes.

Agriculture durable Opération pneus

La Communauté de Communes a décidé de participer activement au développement d'une agriculture durable et respectueuse de l'environnement. Ainsi, elle a assuré la coordination et a participé au financement d'une opération de « collecte de pneus » mise en place pour les professionnels du secteur agricole, fin 2017, à l'échelle du territoire.

Collecter les pneus, c'est œuvrer pour la dépollution et le respect de l'environnement : quand un pneu est stocké, c'est possiblement du métal contenu qui peut se retrouver à

joncher le sol. Les pneus entreposés peuvent également retenir des eaux stagnantes et être envahis par des ronces ou des insectes du type moustiques.

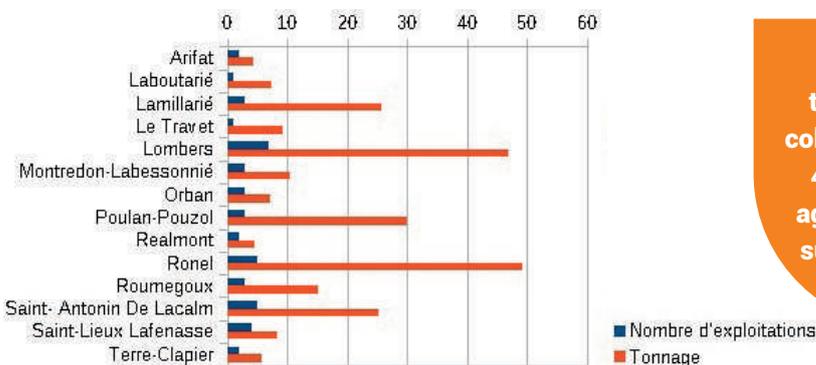
La Communauté de Communes Centre Tarn a décidé de venir en appui de cette démarche pour débarrasser nos campagnes et agir pour l'environnement.



PROJET COFINANÇÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL. L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

Collecte de pneus agricoles usagés en Centre Tarn

Répartition par commune du nombre d'exploitations concernées et du poids collecté



Total de 249,1 tonnes de pneus collectés usagés sur 44 exploitations agricoles réparties sur 14 communes Centre Tarn

TOUS ÉCO-SOLIDAIRES Pour des éco-événements

La commission développement durable a souhaité la réalisation d'un flyer pour favoriser l'organisation d'évènements respectueux de l'environnement, pour inciter les associations à agir en la matière, pour donner les idées et rappeler les incontournables des organisations éco-responsables.





Le Dojo de judo à Réalmont

Le Dojo à vocation départementale est un nouvel équipement en Centre Tarn, à Réalmont précisément, qui ouvrira ses portes en septembre prochain.

Il sera dédié à l'accueil de compétitions, de stages sportifs et autres événements de tous les clubs du département du Tarn.

Les occupants permanents de cet équipement sont le Club de Réalmont, le Comité départemental de judo et le collège Louisa Paulin.

Ce vaste espace a été construit en concertation avec les pratiquants sportifs, à l'écoute de leurs besoins et des nécessités pour l'accueil des publics.

Le Dojo dispose de quatre aires de combat et de 300 places assises dans les gradins.



L'espace intérieur du Dojo



Centre Tarn : focus sur l'actualité touristique

■ Refonte du site internet

L'Office de Tourisme Centre Tarn souhaite s'inscrire davantage dans l'ère du numérique et développer sa présence digitale. Pour cela, en collaboration avec les autres services de la Communauté des Communes, un travail de **refonte du site internet** est en cours. Le déploiement de sa visibilité sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram) est également un objectif visé pour cette année.

■ Prestataires touristiques, mise en réseau et formation

Un travail de **mise en réseau** des prestataires touristiques est engagé. Plusieurs ateliers numériques ont été mis en place en ce début d'année pour accompagner les hébergeurs de Centre Tarn : créer sa page Facebook, son site internet, conseils en terme de communication numérique...

■ « Mon coup de cœur en Centre Tarn »

Pour dynamiser et favoriser le lien entre l'Office de tourisme et les visiteurs, une animation a été lancée : « **Mon coup de cœur en Centre Tarn** » était le prétexte pour mettre à contribution les touristes et les habitants du territoire qui pouvaient s'exprimer sur

ce que représente Centre Tarn pour eux. Chacun pouvait révéler ce que lui inspire un paysage, un lieu, une manifestation, et bien d'autres éléments qui suscitent les émotions. Quelques citations retenues au gré des réponses ont été intégrées dans un guide touristique édité en début d'année.



■ Le dossier « randonnée » avance !

Pour poursuivre le travail de **valorisation de l'offre randonnée**, l'Office de tourisme, à l'appui des autres services de l'intercommunalité, a ré-édité la carte de l'espace VTT FFC. En parallèle, il continue le travail de gestion des sentiers de randonnée.

La carte VTT ainsi que les fiches et les pochettes randonnée sont disponibles à l'Office de Tourisme Centre Tarn mais aussi au Comité Départemental de Randonnée Pédestre à Albi.

■ Visite guidée de la Bastide de Réalmont

L'Office de Tourisme Centre Tarn propose en juillet et en août, tous les mardis matin de 10h30 à 11h30 des visites guidées de la Bastide Royale de Réalmont. Cette balade vous permettra de découvrir l'histoire et l'architecture, le tout ponctué d'anecdotes.



Place de la République à Réalmont

 Pour visiter, se présenter à l'Office de Tourisme Centre Tarn, à Réalmont, 15 min. avant le départ de la visite.
Durée : 1 heure.
Tarif : 2€/pers. (gratuit pour les -12 ans)
Lieu de départ : face à l'église Notre-Dame du Taur à Réalmont.



« Box découverte »

Pour développer l'itinérance et favoriser le rayonnement des visiteurs en Centre Tarn, l'Office de Tourisme propose sur la période estivale deux box touristiques : « Dans le coin » et « Les pieds dans l'herbe ». A l'intérieur : des remises valables chez les commerçants et artisans partenaires, des quizz, des fiches randonnée, et des surprises pour petits et grands.

La box « Dans le coin » sera à destination des familles souhaitant rester aux alentours de Réalmont sur une demie-journée ou une journée, pour découvrir le territoire. La box « Les pieds dans l'herbe » sera orientée vers le secteur d'Arifat et les alentours, également avec des animations à la demie-journée ou à la journée avec des offres restaurateurs.

Sur ces box, une vignette connectée permet de compléter l'offre de découverte du territoire et

au delà. Pour l'utiliser, il suffit de connecter son NFC sur le smartphone et scanner la vignette. Ainsi l'application repère l'emplacement et le visiteur peut avec une connexion internet découvrir les activités, les commerces, les restaurants à proximité de là où il se situe.

Découvrez ces « Box », que vous soyez touriste ou habitant de Centre Tarn, les offres sont autant de bonnes raisons de fréquenter les sites remarquables, restaurants et commerces locaux !



Fête médiévale « Castel & Dragons »

Les 21 et 22 juillet 2018, au Château de Laroque et au Château d'Arifat. Deux sites et des chemins qui les relient : Castel & Dragons « La fête Médiévale dont vous êtes le Héros »

Envie d'aventure ? Envie de vivre une expérience inoubliable ? Rendez-vous à Castelroc pour découvrir le château et son dragon ! Dans la haute vallée du Dadou, sur le Territoire de La Roque d'Arifat, vous rencontrez ses habitants, ses artisans, ses soldats, ses paysans...

De nombreuses animations, d'histoires, de contes et de légendes, des démonstrations de danses et de combats...

Et pour ceux qui le souhaitent, la possibilité de vivre une quête épique !

Une création originale pour vivre une aventure individuelle ou en famille en immersion dans la France du XIII^e siècle.

Et aussi...

- L'association Castelroc présente son exposition (visible à l'hôtel Reynes)
- Animation le samedi 07 juillet de 10h à 16h : démonstration et initiation (gratuite) d'Arts

Martiaux Historiques (épées, rapières, lutte...) avec l'association « Ost du Griffon Noir » (<http://ostdugriffonnoir.com>).



L'association recherche des bénévoles et des figurants pour incarner un rôle dans la quête lors de la fête médiévale...

CONCOURS Photos du territoire

L'Office de Tourisme Centre Tarn propose un concours photos durant les mois de juillet, août et septembre. Le principe est simple : publier les photos sur Instagram #centretarn ou envoyer à contact.tourisme@centretarn.fr

Locaux et touristes, amateurs et professionnels, chacun peut laisser vagabonder son regard au gré des évènements, paysages, détails à capturer sur le territoire. Posez un regard nouveau, naïf, émerveillé, ou bienveillant sur les paysages, scènes et autres inspirations et capturez le moment avec votre appareil photo.



Ce florilège de paysages et de moments de convivialité captés par les participants du concours sera intégré au fonds photographique à disposition de l'Office de Tourisme Centre Tarn afin d'utiliser certains clichés dans différents documents à paraître. Les participants renoncent alors à leur droit d'auteur et accordent le droit de reproduction et droit de représentation sans rémunération.





Mieux vivre, bien mangé

La Communauté de Communes a organisé une série d'évènements, comme depuis cinq ans, qui placent l'alimentation au cœur des thématiques.

Il y a donc eu récemment une exposition reçue à Toulouse pour la première fois en France, puis à la Communauté de Communes. Elle a été conçue par le Ministère de la Culture et est destinée à parcourir le territoire

exposition

QUAND LES ARTISTES PASSENT À TABLE
LEURS REGARDS SUR L'ALIMENTATION

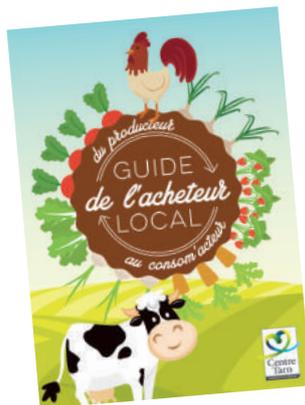
du mardi 05/06 au samedi 30/06
Salle d'exposition Médiathèque Réalmont

Présentation et découverte de l'exposition par l'Association FeDD de Toulouse.
Entrée libre - Public ado/adulte

Vendredi 8 juin à 18h30

<http://www.centretarn.fr/>
Communauté de Communes Centre Tarn - 7 Rue boulevard Carnot - 81190 REALMONT
courriel : rnc-coordination@centretarn.fr / téléphone : 05 31 81 96 06

national afin de sensibiliser à cet enjeu de civilisation. Cette exposition « **Quand les artistes passent à table - Leurs regards sur l'alimentation** » présente le travail et la réflexion de 15 artistes contemporains autour de six thématiques : manger, acheter, modifier, cultiver, élever et préserver, passant de la chaîne alimentaire à la chaîne de création.



En lien avec ces animations, la Communauté de Communes qui reste sensible à la thématique du « bien manger, manger local » a ré-édité **le dépliant des producteurs locaux qui proposent une vente directe aux consommateurs.**

À télécharger sur www.centretarn.fr ou à retirer en **Office de tourisme.**



Le Pôle Territorial a quant à lui comme objectif de construire collectivement sur l'Albigeois et les Bastides un projet alimentaire territorial (PAT). Les enjeux sont multiples et revêtent plusieurs dimensions :

- Économique avec la structuration et la consolidation des filières dans les territoires avec une mise en adéquation de l'offre et de la demande locale,
- Environnementale avec le développement de la consommation de produits issus de circuits de proximité, valorisant un nouveau mode de production agroécologique,
- Sociale car c'est un projet collectif fondé sur la rencontre d'initiatives qui regroupent tous les acteurs du territoire et contribue à l'identité et la culture du territoire.

Espace VTT labellisé

L'espace VTT Centre Tarn recense actuellement 15 circuits VTT balisés par niveau de difficultés (vert, bleu, rouge et noir), soit plus de 320 km de sentiers.

Il s'étend sur l'ensemble des 16 communes de Centre Tarn d'Orban à Montredon-Labessonnié. Créé et développé par la Communauté des Communes et le club « Lombers Sports et Nature » en collaboration avec les 2 autres clubs du territoire : « Cyclotourisme Réalmontais » et « Vélo Vert Loisir » à Montredon-Labessonnié, une carte est désormais disponible pour promouvoir ces tracés.

ESPACE VTT-FFC
Escapades en Centre Tarn

LES CIRCUITS VTT

| Niveau | Distance | Départ | Arrivée |
|--------|----------|--------|---------|
| Vert | 10 km | Orban | Orban |
| Bleu | 20 km | Orban | Orban |
| Rouge | 30 km | Orban | Orban |
| Noir | 40 km | Orban | Orban |

INFORMATIONS PRATIQUES

LES CLUBS VTT : Vélo Vert Loisir, Cyclotourisme Réalmontais, Lombers Sports et Nature



Avis aux commerçants

Le commerce évolue, les modes de consommation et attentes des consommateurs se diversifient.

La Communauté de Communes a pour ambition de maintenir voire développer son tissu commercial local et projette, pour ce faire, d'élaborer une politique locale du commerce, la première étape consistant à mieux comprendre son fonctionnement.

A sa demande, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Tarn a donc réalisé un diagnostic du secteur du commerce de proximité (avec un zoom sur les quatre communes de Réalmont, Montredon, Lombers et Laboutarié) : analyse de la demande et de l'offre, des comportements d'achats et de l'évolution de l'équipement commercial, positionnement des différents pôles commerciaux, projets

sont quelques-uns des éléments qui ont été répertoriés. Ces données ont été étayées par la collecte d'informations auprès de commerçants, associations de commerçants, socio-professionnels et consommateurs : atouts et axes de progrès, dynamisme, rôle des associations de commerçants, accessibilité des commerces, relation clients, projets de développement...

Les résultats de cette première étape ont été présentés aux élus fin avril. Une réunion avec les commerçants est prévue durant la première quinzaine de juillet pour poser les enjeux et engager la réflexion stratégique dans le but de construire un plan d'actions pluriannuel et multipartenarial.

 Plus d'infos sur www.centretarn.fr

» Atouts

- Positionnement géographique centrale
- Territoire desservi et ouvert
- Positionnement alternatif aux pôles majeures Albi-Castres
- Une rétention alimentaire de bon niveau
- Zone de chalandise stable
- Une locomotive : Intermarché
- Pas de suréquipement en périphérie
- Offre commerciale variée
- Centre-bourg attractif et fréquenté
- Marche de plein vent puissant et attractif

» Faiblesses

- Un climat très clivant avec des discordes
- Une communauté de communes modeste
- Environnement commercial hyper concurrentiel
- Une croissance faible de la population
- Déficit d'emploi et forte dépendance aux bassins d'emplois d'Albi et Castres
- Très nombreux déplacements pendulaires favorisant l'évasion
- Nombreuses communes sans commerces
- Très forte évasion commerciale sur le non-alimentaire
- Des conditions d'exploitation des commerces déatées
- Fort taux de vacance commerciale
- Absence de partenariats

» Opportunités

- Compétence communautaire de la politique du commerce
- Projections démographiques limités mais positives
- Marché plébiscité par les consommateurs en cohérence avec les modes de consommation
- Association de commerçants
- Bastide royale avec arcades et doubles arcades
- Lien commerces et tourisme à construire

» Menaces

- Une vision politique commerciale non partagée
- Absence de stratégie
- Visibilité très moyenne derrière les pôles économiques majeurs du département
- Risque fort de territoire dortoir
- Vieillesse de la population donc baisse de la consommation
- Risque de déstabilisation lié aux détournements routiers
- Fortes habitudes de consommation en grande surface
- Présence importante banque mais quid d'un désengagement lié à la progression du numérique
- Des zones de chalandises réduites et qui se superposent avec d'autres pôles
- Évasion commerciale vers Albi et Castres
- Absence de dynamique collective
- Vieillesse de certains commerçants et des entreprises difficiles à reprendre

ZONE D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE LOMBERS Viabilisation

La Communauté de Communes lance la viabilisation (réseaux secs et humides) cet été de 4 lots de 1223 m² à 3877 m², totalisant 8892 m² de surface à destination des entreprises.

Ainsi les lots seront prêts à être vendus en septembre et pourront répondre sans délai à la demande d'entrepreneurs à la recherche d'un terrain.



Située à la sortie de Réalmont, cette zone économique est visible depuis l'axe routier majeur reliant Castres à Albi avec comme autre atout d'être à l'intersection des bassins d'emploi de Graulhet (15 km), Albi (16 km) et Castres (28 km). Un arrêt de bus de la ligne 703 (Albi/Castres) dessert la zone, où plusieurs entreprises sont installées depuis des années à proximité immédiate (Femil, Froid 81, restaurant La Cassole...).

Sur cette zone intercommunale, deux entreprises se sont déjà installées : **Jalade (menuiserie métallique et serrurerie) tout récemment et Médical Services 81 (vente et location de matériel médical) depuis 2014.**

Un projet d'atelier de charcuterie devrait voir le jour d'ici la fin de l'année sur un des 4 lots.



Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

■ Qu'est ce qui a été fait ?

Où en sommes nous ?

La Communauté de Communes a posé les bases du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

Ce PADD sera la colonne vertébrale du PLUi et reflétera le projet territorial et politique de la Communauté de Communes pour les 10-15 ans à venir.

■ Comment ?

Les élus ont travaillé ensemble sur une « Prospective 2030 », permettant de penser l'avenir de la Communauté de Communes à l'horizon 2030.

Le **9 FEVRIER 2018**, une sensibilisation a ensuite été menée auprès des élus, sur la portée du PADD, sur les thématiques à aborder et sur l'importance de cette étape dans la définition du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de leur territoire.

Des visites de terrain ont ensuite été organisées afin d'apporter aux élus une vision concrète et globale des enjeux du PADD sur leur territoire.

Un premier atelier, le **12 MARS 2018**, a par la suite été organisé afin de définir les grandes orientations du PADD. Sur la base du travail « Prospective 2030 » réalisé par les élus, trois tables de travail ont été constituées autour de des thématiques suivantes :

■ **Le socle du territoire** comprenant le paysage, la préservation ou la remise en bon état des continuités écologiques, la protection des espaces naturels, agricoles et forestiers,

■ **Le développement urbain** : regroupant l'aménagement de l'espace, les transports et les déplacements, l'urbanisme et l'habitat,

■ **L'attractivité de la Communauté de Communes** par ses équipements, le développement économique, l'équipement commercial, les loisirs ainsi que les communications numériques et des réseaux d'énergies en développement.

Les élus ont mené une réflexion autour des différentes thématiques qui a permis d'affiner les orientations du PADD.

Enfin, un ultime atelier, le **26 MARS 2018**, a permis de réfléchir à la localisation des différentes orientations du PADD. En trois groupes de travail, les élus ont positionné des étiquettes thématiques selon leur degré de priorité et ce, en fonction des spécificités des communes de la Communauté de Communes. Les cartes, issues de cet atelier ont permis de situer sur le territoire les orientations du PADD.

Une réunion des Personnes Publiques Associées (État, Département, SCOT du Grand Albigeois, Chambres de Commerce et d'Agriculture, Syndicats Mixtes de rivières Tarn et Agout, CPIE, Arbres et Paysages) a permis d'échanger le **4 MAI 2018** sur ces grandes orientations d'aménagement du territoire.

Enfin, trois réunions publiques de présentation du Plan d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) ont eu lieu afin de présenter à la population les enjeux majeurs :

- **Mardi 15 mai à Lamillarié**
- **Mercredi 16 mai à Roumégoux**
- **Jeudi 17 mai à Réalmont**



Réunion publique à Réalmont

■ Les thèmes présents dans le PADD :

- Aménagement de l'espace
- Urbanisme
- Equipements
- Habitat
- Transports et déplacements
- Équipement commercial
- Développement économique
- Loisirs
- Paysages
- Protection des espaces naturels, agricoles et forestiers
- Préservation ou remise en bon état des continuités écologiques
- Développement des communications numériques et des réseaux d'énergies

■ Les orientations issues du PADD :

- **Axe 1** - Penser l'attractivité du territoire en valorisant et en développant l'existant.
- **Axe 2** - Agir pour sauvegarder et valoriser les richesses du territoire.
- **Axe 3** - Adapter le développement urbain aux caractéristiques du territoire.

Prochaine étape : « phase réglementaire »

- le PADD va être affiné, finalisé, puis débattu dans tous les conseils municipaux.
- la cartographie de zonage (zone U : urbaine, zone AU : A Urbaniser, zone A : agricole, zone N : naturelle) et le règlement vont être produits





Plan Climat-Air-Energie Territorial

La Communauté de communes Centre Tarn a décidé de mettre en œuvre, aux côtés des 4 autres intercommunalités du Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides, un Plan Climat-Air-Energie Territorial.

Ce plan doit nous permettre de dresser un état des lieux énergie et climat de notre territoire, d'identifier une stratégie pour diminuer encore plus fortement nos consommations, élaborer des programmes d'actions ambitieux pour atteindre l'objectif d'autonomie énergétique en 2050.

■ **Plan** : Le PCAET est une démarche de planification, à la fois stratégique et opérationnelle. Il a vocation à mobiliser tous les acteurs économiques, sociaux et environnementaux et concerne tous les secteurs d'activité.

■ **Climat** : Le PCAET a pour objectifs de réduire les émissions de gaz à effet de serre du territoire et d'adapter le territoire aux effets du changement climatique, afin d'en diminuer la vulnérabilité.

🔗 L'élaboration de ce PCAET bénéficie d'un soutien technique et financier de l'ADEME, la DREAL Occitanie, La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et l'Europe pour mener à bien les 5 PCAET prévus sur le territoire de l'Albigeois et des Bastides.

SPANC

La Communauté de Communes Centre Tarn ont décidé d'instaurer à partir du 1^{er} janvier 2018 un nouveau régime d'aides dont les règles sont les suivantes :

■ **Conditions d'éligibilité au dispositif de soutien à la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif :**

- les travaux concernent une habitation occupée par son propriétaire à titre de résidence principale sur le territoire de la Communauté de Communes Centre Tarn ;
- le système à remplacer doit avoir été installé avant l'arrêté du 6 mai 1996, premier arrêté fixant les modalités du contrôle technique exercé sur les systèmes d'ANC ;
- l'acquisition du bien est antérieure au 1^{er} janvier 2011 (cf. article L 271-4 du Code de la construction et de l'habitation) ;

■ **Air** : Les sources de polluants atmosphériques sont, pour partie, semblables à celles qui génèrent les émissions de GES (en particulier les transports, l'agriculture, l'industrie, le résidentiel, le tertiaire). Dans le cas des GES, les impacts sont dits globaux tandis que pour les polluants atmosphériques ils sont dits locaux. Le changement climatique risque d'accentuer les problèmes de pollution atmosphérique (ex : ozone lors des épisodes de canicule).

■ **Energie** : L'énergie est le principal levier d'action dans la lutte contre le changement climatique et la pollution de l'air avec 3 axes de travail : la sobriété énergétique, l'amélioration de l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables.

■ **Territorial** : Le plan climat air énergie s'applique à l'échelle d'un territoire. Le mot territoire ne s'interprète plus seulement comme échelon administratif mais aussi, et surtout, comme un périmètre géographique donné sur lequel tous les acteurs sont mobilisés et impliqués.

- le rejet est extérieur à la parcelle (sauf cas particulier de danger pour la salubrité publique) ;
- le diagnostic de l'installation doit dater de moins de 4 ans.

■ **Le dispositif de soutien à la réhabilitation des installations non conformes porte sur :**

- la prise en charge du coût de contrôle de conception et de réalisation.
- la prise en charge du coût réel de la vidange de l'ancienne installation (fosse septique ou toutes eaux, bac à graisse...).
- une aide aux travaux d'un montant forfaitaire de 1 000 €.

🔗 Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter le pôle technique au 05 31 81 95 75 ou patrimoine-projets@centretarn.fr

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE Aide aux travaux

La Communauté de Communes Centre Tarn accompagne les habitants du territoire qui optent pour la rénovation énergétique. Un coup de pouce jusqu'à 1500€ par foyer !

Les propriétaires qui procèdent à des travaux de rénovation énergétique en Centre Tarn peuvent sous certaines conditions de ressources bénéficier d'une aide qui vient compléter celles attribuées par ailleurs, à concurrence de 1 500€ par habitation. Ce dispositif, acté en juillet 2017 par le conseil communautaire, assure un complément des aides attribuées éventuellement par l'ANAH, la caisse retraite et surtout l'éco-chèque de la Région Occitanie.

Selon le bouquet de travaux et le gain énergétique prévisible, l'éligibilité à l'aide de l'intercommunalité est validée par SOLIHA. Dès lors, et si la Communauté de Communes vient compléter les aides prévisionnelles, les travaux peuvent être financés en quasi-totalité.

Ce dispositif n'a pu être mis en œuvre qu'en raison de son inscription dans le programme d'actions soutenu financièrement par l'État au titre des «territoires à énergie positive pour la croissance verte» (TEPCV).

La démarche est simple et toujours accompagnée par des professionnels de l'habitat. Les critères d'attribution sont définis en toute transparence.



🔗 Pour déposer vos demandes, contactez SOLIHA.

RÉSEAU INTERCOMMUNAL MEDIATHÈQUES



Le Réseau Intercommunal des Médiathèques Centre Tarn organise tout au long de l'année des animations et événements. Dans les prochains mois, quelques rendez-vous à ne pas manquer :

■ Mise en place du Prix des lecteurs du RIME 2018 : les adhérents du RIME se sont portés volontaires pour être membre du jury !

A l'occasion de la prochaine Fête du Livre de Réalmont, qui aura lieu le Dimanche 30 septembre 2018, sera décerné le Prix des Lecteurs du RIME Adulte et Jeunesse...

Et cette année, il y a du changement ! L'équipe du Réseau des Médiathèques Centre Tarn a constitué un jury qui décernera cette récompense le jour de la Fête du Livre, composé des professionnelles de la médiathèque et des lecteurs, adhérents du RIME Centre Tarn. Rendez-vous à la Fête du Livre pour les prix qui seront décernés.

■ **Ateliers d'écriture mis en place à partir de la rentrée, une fois par mois, à la médiathèque à Réalmont (écrire pour créer, s'amuser, réfléchir...** les séances d'écriture de deux heures environ auront toujours pour point de départ un texte d'auteur, parce qu'on ne crée pas à partir de rien. Vous pourrez vous inspirer d'auteurs très divers : Victor Hugo, Jeanne Cherhal, Pierre Desproges ou Dino Buzzati...)

■ Une « conférence - spectacle » intitulée « **Moi , ado d'un parent...(et vice et versa...)** » une façon comique d'aborder cette relation en dédramatisant... Tout public, en soirée (Public visé : les ados et leurs parents).

■ **Projet de célébration du 130^e anniversaire de Louisa Paulin**, née à Réalmont le 2 décembre 1888. Les éditions Vent Terral et l'Association des amis de Louisa Paulin organisent les samedi 1^{er} et dimanche 2 décembre 2018 un événement en partenariat avec la Communauté de Communes Centre Tarn et la Mairie de Réalmont.

Et toujours
les incontournables
rendez-vous :
**Bébés lecteurs et
Boîte à Histoires**



Plus d'informations sur
www.centretarn.fr ou www.rime-centretarn-pom.c3rb.org



Communauté de Communes Centre Tarn

2 bis boulevard Carnot - 81120 REALMONT
Tél. 05 63 79 21 27 - Fax 05 63 79 21 28

www.centretarn.fr

